

La convention de partenariat entre Le Grand Narbonne et AGROPOLIS INTERNATIONAL

Ce mercredi 6 juillet, l'association AGROPOLIS INTERNATIONAL signe une convention de partenariat avec Le Grand Narbonne afin de formaliser les différents engagements de la collectivité avec l'association. Et renforcer les interactions entre le monde de la recherche et de l'enseignement supérieur et Le Grand Narbonne, au bénéfice des entreprises du territoire ou celles à venir. Ce partenariat vise ainsi à impliquer les établissements scientifiques, membres d'AGROPOLIS INTERNATIONAL dans le processus de développement local.

Les objectifs du partenariat

Il s'agit, à travers ce partenariat exemplaire, de faciliter non seulement l'accès aux innovations et technologies élaborées dans les établissements scientifiques pour les acteurs du développement économique du Grand Narbonne, mais aussi d'accéder à l'expertise scientifique dans les domaines de compétence couverts par AGROPOLIS INTERNATIONAL. En outre, ce partenariat vise à faciliter et développer les transferts de technologies et d'expertise qui résultent des politiques de valorisation des établissements membres de l'association. En outre, il contribue, de manière cohérente et organisée, au rayonnement international des filières des sciences du vivant, dans les domaines de compétences d'AGROPOLIS INTERNATIONAL et notamment, les filières développées par Le Grand Narbonne (Filière Environnement et Filière Agri et Viti-vinicole).

La convention signée le mercredi 6 juillet à l'Hôtel-Pépinières d'entreprises innovantes INNOVEUM, s'articule autour de 3 axes :

1. Valorisation des actions de recherche
2. Implantation d'entreprises et centres de recherche
3. Développement de partenariats internationaux

AGROPOLIS
INTERNATIONAL

« AGROPOLIS INTERNATIONAL, la plus grande communauté scientifique mondiale dans les domaines agriculture, alimentation, biodiversité, environnement. »

Les engagements d'AGROPOLIS INTERNATIONAL

→ **informer Le Grand Narbonne** des activités d'AGROPOLIS qui concourent à l'attractivité du territoire régional : l'organisation de sessions de formation et de manifestations, la création de concours, la promotion de produits innovants, les projets avec les pôles de compétitivité.

→ **servir de relais d'information** via les outils de communication d'AGROPOLIS INTERNATIONAL pour faire connaître les atouts économiques et environnementaux du territoire du Grand Narbonne aux personnalités influentes de ses réseaux, aux responsables d'entreprises, aux chercheurs, étudiants avec lesquels l'association développe des relations scientifiques : le site internet d'AGROPOLIS INTERNATIONAL compte 40 000 visiteurs /mois ; l'association édite des magazines diffusés à plus de 1000 exemplaires dans 80 pays.

→ **Servir de relais d'information** pour Le Grand Narbonne via les listes de diffusion auprès des acteurs de l'innovation en région, afin de faciliter sa prospection auprès des entreprises et des porteurs de projets.

→ **Privilégier les manifestations** de type colloque, conférence, exposition, petit-déjeuner d'information sur le territoire.

→ **Apporter sa contribution** dans le cadre des activités de la pépinière-hôtel d'entreprises INNOVEUM et du Parc Méditerranéen de l'Innovation, dès lors où la problématique traitée concerne les filières relevant de l'association.

→ **Favoriser l'émergence** de projets d'incubation et l'accueil d'entreprises en développement issues de la filière Environnement et de la filière Agri et Viti-vinicole.

→ **Bénéficier de l'expertise d'AGROPOLIS INTERNATIONAL** et échanger sur les bonnes pratiques en matière d'aménagement et de gestion des technopoles ou parc d'entreprises innovantes, notamment par la création, au cœur du Parc Méditerranéen de l'Innovation, de 6 hectares dédiés à l'accueil des entreprises innovantes.

Le Grand Narbonne et AGROPOLIS INTERNATIONAL s'engagent à mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires dans le cadre des budgets et participations validés par leurs instances respectives.

Montant de la cotisation : 5 000 €

Dossier de presse

LE Grand
NARBONNE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

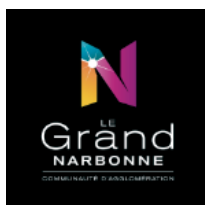


ARGELIERS
ARMISSAN
BAGES
BIZANET
BIZE-MINERVOIS
COURSAN
CUXAC-D'AUDE
FLEURY-D'AUDE
GINESTAS
GRUISSAN
MARCORIGNAN
MIREPÉISSET
MONTREDON-CORBIÈRES
MOUSSAN
NARBONNE
NÉVIAN
OUVEILLAN
PEYRIAC-DE-MER
PORT-LA-NOUVELLE
POUZOLS-MINERVOIS
RAISSAC-D'AUDE
SAINT-MARCEL-SUR-AUDE
SAINT-NAZAIRE-D'AUDE
SAINTE-VALIÈRE
SALLÈLES-D'AUDE
SALLES-D'AUDE
VENTENAC-EN-MINERVOIS
VILLEDAIGNE
VINASSAN

AGROPOLIS INTERNATIONAL & Le Grand Narbonne signent une convention de partenariat

**Mercredi 6 juillet 2011 - 11h30 - INNOVEUM Parc
Méditerranéen de l'Innovation - La Coupe - Narbonne**

AGROPOLIS
INTERNATIONAL



Contact presse :
Service communication
Catherine Bécam
Tél. 04 68 58 17 42

Le Grand Narbonne
Communauté d'Agglomération
12, boulevard Frédéric Mistral
CS 50100

ÉCONOMIE : Le Grand Narbonne renforce son réseau de partenaires

Depuis 2008, Le Grand Narbonne a affirmé comme **priorité le développement économique et l'emploi au travers de l'objectif 1 de son projet d'agglomération « Voir Grand »**. Sa **politique de développement économique s'articule sur 4 axes : une stratégie d'offre foncière, le soutien à la création d'entreprise, un marketing territorial performant et l'innovation, avec pour outil phare le Parc Méditerranéen de l'Innovation.**

En effet, pour les élus du Grand Narbonne, la capacité à générer de l'innovation est un enjeu capital afin de créer de la richesse intellectuelle et économique. Pour ce faire, face à la concurrence qui s'exerce entre territoires, la communauté d'agglomération engage des actions ambitieuses au quotidien à travers une politique d'investissement stratégique et un marketing territorial axé sur l'économie de la connaissance. Le Grand Narbonne renforce ainsi son positionnement comme terre d'innovation, en montant des filières d'excellence à développer au national comme à l'international. C'est dans le cadre de sa stratégie que la collectivité développe une politique partenariale au service de l'emploi et de la performance des entreprises.

Une politique partenariale affirmée

- **Les Pôles de compétitivité** (Pôle DERBI, Pôle Qualiméditerranée, Pôle EAU)
- **Les réseaux professionnels régionaux** (Transferts L-R, Invest L-R, LR Incubation, Synersud, Agropolis International)
- **Les partenaires institutionnels** (Europe, Etat, Conseil Régional, Conseil Général)
- **Les centres de recherche d'excellence ancrés sur le territoire** (LBE de l'INRA, l'Unité expérimentale de Pech Rouge de l'Inra, l'Institut Français de la Vigne et du Vin)
- **Les chambres consulaires et organismes associés** (CCI, CMA de l'Aude, Chambre d'Agriculture, Boutique de Gestion, CRES (Chambre régionale de l'économie solidaire et sociale))



Les choix de partenariat soutiennent les axes de développement privilégiés du Grand Narbonne : les filières innovantes liées à l'environnement, à l'agronomie, l'initiative entrepreneuriale, l'enseignement supérieur.

En 2010, Le Grand Narbonne a amorcé plusieurs partenariats avec les pôles de compétitivité DERBI, Qualiméditerranée ou encore avec la Fondation de l'UPVD. Cette année, la politique de partenariat se renforce et se diversifie par le biais de conventions.

Ainsi le partenariat avec **AGROPOLIS INTERNATIONAL**, plate forme scientifique internationale tournée vers la Méditerranée et les pays du Sud, dans les domaines Agriculture - Alimentation - Biodiversité - Environnement.

Acteur majeur en Languedoc- Roussillon, l'association **AGROPOLIS INTERNATIONAL** est un espace multi-acteurs ouvert à tous les partenaires du développement économique.

Plus d'infos sur www.agropolis.fr



AGROPOLIS INTERNATIONAL



« **AGROPOLIS INTERNATIONAL**, la plus grande communauté scientifique mondiale dans les domaines agriculture, alimentation, biodiversité, environnement. »

L'association AGROPOLIS INTERNATIONAL

L'Association AGROPOLIS INTERNATIONAL rassemble en Région Languedoc-Roussillon les établissements de recherche et d'enseignement supérieur, qui interviennent pour tout ou partie de leurs activités dans les domaines liés à l'agriculture, l'alimentation, l'environnement, la biodiversité, avec une attention particulière aux problématiques de développement tropicales et méditerranéennes. C'est un espace de collaboration largement ouvert à tous les acteurs du développement économique et de la société civile.

Pour quel objectif ?

L'association a pour objectif principal d'accompagner ses membres dans leurs activités en favorisant et en coordonnant la mise en œuvre de projets transversaux et interinstitutionnels, notamment en matière de valorisation de leurs résultats de recherche, et de coopération internationale.

L'association collabore notamment avec plusieurs pôles de compétitivité : le pôle QALI-MEDiterranée, le pôle « Gestion des risques et vulnérabilité des territoires » ainsi que le Pôle « Eau ».

Une communauté scientifique à renommée internationale

L'affichage de la renommée internationale des compétences mutualisées de sa communauté scientifique lui permet :

→ d'être perçue, par les opérateurs et partenaires internationaux, comme **le principal portail d'entrée** dans les dispositifs français ou européens de recherche et de formation des domaines de l'agronomie tropicale et méditerranéenne ;

→ de se positionner comme **la structure de coopération** présentant toutes les garanties indispensables pour la construction de partenariats durables entre les organismes du Nord et du Sud,

Les activités d'AGROPOLIS INTERNATIONAL

Son activité se décline autour de secteurs disciplinaires riches et originaux, expression de l'intelligence scientifique :

→ les sciences du vivant et leurs applications dans le domaine de l'amélioration génétique et de la protection des plantes et des animaux ;

→ l'agroalimentaire et l'alimentation avec ses implications dans le monde de la santé humaine ;

→ l'eau source de vie et ressource menacée ;

→ le développement territorial et l'organisation des filières agricoles ;

→ l'approche environnementale des milieux naturels ou exploités.